

Image not found or type unknown



Lever une caution solidaire

Par **4saisons**, le **01/06/2012 à 15:10**

Bonjour,

nous avons acheté un fond de commerce et nous sommes portés caution solidaire, mais voilà l'entreprise va mal et nous risquons la liquidation judiciaire.

Existe t'il des solutions pour faire lever cette caution ?

De plus il y a un an nous avons dû contracter un prêt de consolidation pour la société et pour cela il a fallut que nos parents se portent caution, pouvons nous faire quelques chose pour ne pas que leur caution soit engagée en cas de liquidation ?

merci d'avance